

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20200603-D2020411-DE
Regu le 04/06/2020

délibération :
D_2020_4_11

L' an deux mille vingt , le mercredi 03 juin à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes, 1 LE BOURG à **DIRAC** sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 28 Mai 2020

Présents : 19

Présents : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Votants : 19

**Objet : Constitution de la
Commission d'Appel d'Offres**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Madame le Maire expose que l'article 22 du code des marchés publics indique que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par ailleurs le Conseil Municipal doit élire 3 suppléants.

Madame le Maire fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

NOMME Présidente : Anne Marie TERRADE

NOMME Membres titulaires : Jean Paul BOSSARD, Patrick GRENIER, Bénédicte MONTÉGU,

NOMME Membres suppléants : Christine SCHWARTZWEBER, Vincent MORA, Jean Pierre TRANCHET

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne Marie TERRADE

Emis le 03/06/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 04/06/2020

